

DEPARTEMENT
de Maine-et-Loire
ARRONDISSEMENT
d'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de
**MORANNES SUR
SARTHE -
DAUMERAY**

Séance du LUNDI 05 FEVRIER 2024

Le 05 février 2024 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 30 janvier 2024 – Nombre de membres 29 – Présents 23

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,
DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,
ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, CHERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,
CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, DIARD Françoise, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, MOGUET Françoise, SIMON Emmanuel, THIBAUT Jean-Paul, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : RENAULT Alexandra (pouvoir à LECOURT Sylvie), CHERBONNIER Noël (pouvoir à MARTIN Denis), DUPUIS Virginie, (pouvoir à DAVY Jean-Luc)

Absents excusés : ALLARD Mickaël, de MIEULLE Roger, de RICHEMONT Xavier

Absents: Néant

Secrétaire de Séance : LANGLAIS Hélène.

DCM N°2024 – 010 : TRAVAUX EGLISE DE MORANNES – MODIFICATION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS ET DU PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire rappelle que par délibération N° 2023 – 064 la présente assemblée avait accepté le plan de financement ainsi que les demandes de subventions concernant la réalisation des travaux d'urgence et de mise en valeur de l'église ST Aubin de MORANNES.

Depuis cette date, M. PENNERON Bertrand, architecte en charge de la maîtrise d'œuvre a remis en commune le permis de construire accompagné d'un nouvel estimatif détaillé.

Ce nouvel estimatif est en hausse par rapport à l'estimatif initial.

Le nouveau montant des travaux à réaliser auxquels il convient d'ajouter certaines missions dont la maîtrise d'œuvre s'élève maintenant à 821.476,95 € HT (au lieu de 750.458,76 € HT).

Ces travaux pourraient être financés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la Région des Pays de la Loire et le Département de Maine et Loire.

Monsieur le Maire propose donc le nouveau plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
	Montant		Montant
Travaux d'urgence	561 979,65	DRAC 30%	246 443,08
Travaux de mise en valeur	173 733,86	REGION 30 %	246 443,08
Missions diverses	6 000,00	DEPARTEMENT	30 000,00
Maîtrise d'œuvre	79 763,44	AUTOFINANCEMENT 36%	298 590,79
TOTAL HT	821 476,95	TOTAL HT	821 476,95

Monsieur le Maire fait aussi savoir que l'échéancier d'exécution des travaux doit aussi être modifié.

.../...

Accusé de réception en préfecture
049-200064566-20240205-DCM2024-010-DE
Date de télétransmission : 16/02/2024
Date de réception préfecture : 16/02/2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- **d'accepter le nouveau plan de financement ci-dessus,**
- **de solliciter les subventions indiquées dans le plan de financement ci-dessus,**
- **d'autoriser la réalisation des travaux,**
- **d'accepter la programmation suivante :**
 - **début des travaux : JUILLET 2024**
 - **fin des travaux : JANVIER 2025.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les propositions de Monsieur le Maire.

La présente délibération sera transmise en Préfecture.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie CARBON

